

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Snacks et discothèques : les oubliés des mesures d'allègement

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

Il est 21 h 45 ce vendredi. À quelques minutes du début du couvre-feu, le quartier Louis, carrefour de l'ambiance, n'affiche même pas le visage d'une veillée mortuaire. Aucun encombrement des trottoirs et chaussées. Tous les "oiseaux de nuit" ayant déserté les lieux. Même les filles qui distribuent la joie sont rares à leur poste de "travail" habituel. Seuls quelques restaurants et autres barbecues, çà et là, au coin de certaines rues, s'apprêtent à boucler la journée. Chez Jeannot, le Barbarossa, un nouveau venu et quelques épiceries autour, on s'active aussi pour fermer boutique. Si une certaine activité est notable à des endroits comme le Trust, Mystic Bantu..., la zone a perdu de son entrain, de sa vie. Déjà 8 mois que dure cet état des choses. Et même après l'allègement des mesures de restrictions contre le coronavirus, rien n'a changé ici pour les boîtes de nuit, les snacks et discothèques. Comment survit-on dans le secteur ? Est-il prévu un accompagnement de l'État pour soutenir ce pan de l'industrie sinistré ? Et les opérateurs eux-mêmes, que proposent-ils pour sortir de ce marasme qui les étirent ?

Rendez-vous au Cotton Club à Louis, en journée cette fois où les équipes de "L'Union" doivent rencontrer le président du collectif des établissements de nuit du Gabon (Ceng). Tanguy Akouré est accompagné d'Antony Spinelli, le propriétaire du Cotton. La climatisation est à fond. L'endroit

est bien tenu malgré l'absence de vie. "Il faut maintenir les locaux en l'état pour le cas où", explique le patron. Les boîtes de

nuit, les snacks, les bars-dancing et autres discothèques sont fermés depuis le vendredi 13 mars, nous rappelle M. Akouré.

Les propriétaires vivent depuis lors sur fonds propres, désormais épuisés. "On essayait de tenir. Mais au bout de 2 à 3 mois, ça devient difficile, d'autant que le gouvernement a demandé de ne pas licencier le personnel. Vous comprenez donc que nous avons le personnel ainsi que les autres charges fixes : loyers, eau, électricité à assumer... sans ressources", s'indigne M. Akouré. Qui, calepette en main, évalue la dette d'un opérateur du secteur. "Imaginez un établissement qui a 5 millions de

Sur la base du protocole sanitaire qui a permis l'ouverture des hôtels et restaurants, ils proposent ainsi des solutions qui vont de la suppression des pistes de danse à la distanciation d'un mètre sur le comptoir des bars, et même ailleurs au sein des établissements de nuit. Autres suggestions : la réduction de la capacité d'accueil, test Covid obligatoire pour les employés, réduction du volume sonore.



Louis, carrefour de l'ambiance, est "tristounet" depuis 8 mois déjà.

charges le mois, 9 mois plus tard, il est endetté à hauteur de 45 millions, même si on lui donne l'autorisation de rouvrir, 45 millions restent le passif qu'il lui faudra rembourser. Comment fera-t-il ?" Le pire c'est qu'en retour, le secteur ne reçoit, pour l'heure, aucun accompagnement de l'État. Pis, ses acteurs sont baladés entre le ministère du Tourisme (pour des facilitations auprès des entreprises parapubliques) et celui du Commerce (pour des prêts à taux bonifiés) pour des aides qui sont toujours attendues. Conséquence : les opérateurs du secteur vivent de promesses, ne sachant à quel saint se vouer, avec en sus la pression des employés, soit 380 répertoriés dans la vingtaine d'établissements que compte le collectif. Dans l'impossibilité de tenir, la plupart ont arrêté de payer les agents et se malmènent le cerveau pour des suggestions à faire au gouvernement afin de

rouvrir dans le strict respect des mesures barrières. Aussi, sur la base du protocole sanitaire qui a permis l'ouverture des hôtels et restaurants, ont-ils réfléchi à des solutions qui vont de la suppression des pistes de danse à la distanciation d'un mètre devant le comptoir des bars, et même ailleurs au sein des établissements. Autres suggestions : la réduction de la capacité d'accueil, le test Covid obligatoire pour les employés, la réduction du volume sonore. "Cela permettra que les gens s'entendent sans besoin de se rapprocher." Mais seront-ils suivis ? Rien n'est certain. Les opérateurs du secteur ont écrit à leur tutelle administrative, aux ministères du Commerce et de la Santé, ainsi qu'au Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus (Copil). Deux établissements témoins sont d'ailleurs apprêtés

pour d'éventuelles visites de terrain afin de se rendre compte de la faisabilité de ces solutions : le VIP Room à Louis et l'Oxygène night club à Montagne-Sainte ont refait leur décor pour montrer tous les efforts qu'il est possible de consentir pour que la vie reprenne dans l'industrie de la nuit. Si les autorités valident ce protocole, toute la corporation l'adoptera et on pourra sauver une ou deux choses de ce côté. "La réouverture de nos établissements ne sera pas facile, mais on est prêt à consentir de gros efforts pour éviter qu'on devienne des foyers de contamination. De même qu'on attend aussi un peu d'aide ne fût-ce qu'au niveau des charges d'eau et d'électricité", espère Antony Spinelli. Mais si rien n'est fait d'ici à décembre, il sera difficile voire impossible de sauver quoi que ce soit dans le secteur. A-t-on seulement à cœur cette réalité ?

Photo: H.N.M



En être réduit à faire l'aumône



Photo: L.R.A.

Tanguy Akouré (gauche), président du Ceng et Antony Spinelli, le propriétaire du Cotton club.

L.R.A.
Libreville/Gabon

L faut survivre, surtout il faut soutenir les établissements de nuit, sachant que le secteur est à ce jour le seul pan de l'économie encore à l'arrêt complet depuis les décisions gouvernementales d'allègements des restrictions des mesures de lutte contre le coronavirus.

Alors les responsables, conscients d'être toujours, au-delà des patrons, des pères de famille, ont décidé de faire appel à la solidarité d'âmes charitables pour les enfants de leurs employés. "On a récolté plus de deux millions auprès de bienfaiteurs sensibles,

à répartir entre 86 enfants de nos agents. Cela va donner droit à des bons d'achat de 25 000 francs pour qu'ils complètent les fournitures de leurs enfants."

Ils en sont donc là. À faire l'aumône pour soutenir les enfants de leurs employés. Eux-mêmes attendant toujours les aides promises, ne sachant à quelle sauce ils seront mangés tant ils croulent désormais sous les dettes.

Pendant ce temps, l'argument du maintien de leur fermeture demeure la présence de l'épidémie sinon un net reflux. Sachant que l'Afrique et, surtout, le Gabon ont plutôt bien géré le phénomène, allez-y comprendre !

Abandonnés ou délaissés ?



L.R.A.
Libreville/Gabon

POUR sauver leur secteur, les membres du collectif des établissements de nuit s'arrachent les cheveux. Anticipant sur de possibles solutions à déployer pour convaincre l'État de leur désir de faire des efforts pour sauver leur business sans devenir des foyers de contamination au Covid-19. D'ailleurs dans le même cadre, une vidéo émouvante a fait le tour des réseaux pour lancer un SOS à tous et à chacun dans le but de sauver le secteur. Pour quel résultat ? Côté État, on semble attaché

à l'idée selon laquelle le secteur est non essentiel. Certes, mais il nourrit de nombreux pères et mères de famille, qui, faute de ce travail, sont aujourd'hui mendiants malgré eux.

S'il est vrai que cette situation est imputable à un certain coronavirus dont personne ne maîtrise les contours et surtout pas les dates de fin, il y a qu'on ne peut éternellement considérer un secteur comme non essentiel sans plan de rechange en continuant de lui imposer d'assumer des charges, sans jamais lui proposer un quelconque accompagnement concret. Sauf à avoir programmé sa mort. Car selon Tanguy Akouré,

si en décembre les établissements de nuit n'ont pas rouvert, 50 % d'entre eux ne se relèveront jamais. D'ailleurs, certains ont mis la clé sous le paillason, notamment le Live à Angondjé.

Peut-on courir le risque d'en arriver là ? Est-il vraiment prudent de livrer à eux-mêmes ces hommes et femmes qui participent à la lutte contre le chômage donnant alors l'impression qu'ils ont été abandonnés si ce n'est délaissés par ceux-là même qui doivent être à leur chevet à pareil moment ? Des questions, nombreuses, pour l'instant. Seules des réponses aideront peut-être les opérateurs à sortir la tête de l'eau.